

DEMANDE D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION À LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE SERRES

Valable uniquement pour les enfants inscrits à l'école primaire de Serres à la rentrée scolaire **2025-2026**

EN CAS DE GARDE ALTERNÉE UNE FICHE PAR PARENT EST À REMPLIR

TOUTE MODIFICATION DOIT ÊTRE SIGNALÉE SANS DÉLAI, PAR ÉCRIT, EN MAIRIE DE SERRES

L'inscription ne sera prise en compte qu'après dossier complet
et des règlements à jour des sommes dues en cas de réinscription
afin d'ouvrir l'accès au portail de réservation ARG famille

Renseignements concernant l'enfant :

Nom, prénom				
Date et lieu de naissance				
Classe fréquentée en septembre 2025				
Inscription MATIN (rayer les cases inutiles)	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Inscription SOIR (rayer les cases inutiles)	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
À compter du				
Inscription à la DEMANDE les carnets de tickets sont à retirer en Mairie les lundis- mardis-jeudis-vendredis de 8 h à 11 h durant la période scolaire.	☐			

Renseignements concernant la famille :

Parent 1

Parent 2

Nom, prénom		
Adresse		
Date et lieu de naissance		
Courriel		
Téléphone		
Employeur		
Horaires de travail		

**Attestation employeur à fournir impérativement pour les deux parents
ou parent responsable en cas de famille monoparentale**

L'enfant vit : (cocher la case correspondante, il s'agit également du responsable du règlement)

- ☐ chez les deux parents
- ☐ chez le parent 1
- ☐ chez le parent 2
- ☐ en alternance chez le parent 1 et le parent 2 (dans ce cas, remplir une fiche par parent)

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant à la garderie

Nom-prénom, âge, qualité, n° de téléphone :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La personne autorisée doit présenter une pièce d'identité au personnel communal.

Au cas exceptionnel où une personne autre que celles mentionnées ci-dessus serait amenée à venir chercher l'enfant à la garderie, un mail précisant son identité devra être adressé à la Mairie (jeunesse@ville-serres05.fr) le matin avant **11 heures**. La personne autorisée devra présenter une pièce d'identité au personnel communal.

Fait à

Le

Signature du parent 1

Signature du parent 2